



L'EPTB Seine Grands Lacs soutient le débit des cours d'eau pendant l'exceptionnelle sécheresse automnale

Ce ne sont pas les quelques épisodes pluvieux de ces derniers jours qui pourront recharger suffisamment et durablement les cours d'eau dont le niveau est extrêmement bas pour la saison sur le bassin amont de la Seine.

Après un automne particulièrement sec, le faible niveau des cours d'eau sur le bassin a appelé un nécessaire et important soutien des débits afin de garantir les usages courants bien au-delà des pratiques habituelles puisque les règlements d'eau prévoient un début de remplissage au 1^{er} novembre.

Engagé depuis le mois de juin ce soutien effectif réalisé en relâchant l'eau stockée dans les 4 lacs-réservoirs gérés par l'EPTB Seine Grands Lacs sera poursuivi jusqu'au 27 novembre, à hauteur de 8 m³/s, pour ce qui concerne le lac Seine.

Le complément d'eau ainsi apporté depuis ce lac-réservoir permet notamment de maintenir le niveau des biefs de l'agglomération troyenne.

L'exploitant engagera alors les investigations décennales réglementaires, programmées dans le cadre de la revue de sûreté des ouvrages hydrauliques du lac-réservoir Seine.

Pour les autres lacs-réservoirs, le soutien d'étiage sera modulé selon les conditions hydrologiques des rivières. Cependant Seine Grands Lacs a adopté des mesures appropriées qui permettraient de poursuivre ce soutien d'étiage, si cela s'avérait nécessaire, jusqu'au 15 décembre, toutefois selon un débit de restitution moindre. Ainsi pour le lac-réservoir Amance-Temple, les lâchures opérées dans la rivière Aube pourront être portées, quant à elles, à 12,5 m³/s entre le 15 novembre et le 15 décembre.

À propos de l'EPTB Seine Grands Lacs:

Gestionnaire des barrages-réservoirs du bassin de la Seine, il s'agit d'un établissement public interdépartemental créé en 1969, regroupant Paris, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne. Il assure la double mission historique d'écrêter les crues d'hiver et de printemps et de soutenir les débits de la Seine et ses affluents (Aube, Marne et Yonne) en été et en automne. Son action est efficace dès l'aval immédiat de ses ouvrages.

Reconnu Établissement public territorial de bassin depuis février 2011, Seine Grands Lacs est un acteur majeur de l'eau sur le bassin amont de la Seine. L'EPTB agit dans le cadre du plan Seine en faveur de la réduction de la vulnérabilité des territoires aux inondations et œuvre à la réalisation d'un projet de nouvel ouvrage dans le secteur de la Bassée (Seine-et-Marne), destiné à compléter le dispositif de protection contre les inondations et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. Il est porteur d'un Programme d'actions et de prévention des inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes.

Dans le contexte du changement climatique, Seine Grands Lacs développe de nouvelles actions destinées à compléter le dispositif de gestion des inondations et des étiages et à réduire les dommages prévisibles liés à ces phénomènes. En parallèle, l'EPTB se transforme en syndicat mixte en 2017 afin d'accompagner la mise en œuvre des lois NOTRe et MAPTAM.

Contacts presse :

Jean-François MAGNIEN

Tel : 01 44 75 29 08 - Email : communication@seinegrandslacs.fr

